

FHRM VINTAGE CHAMPIONNAT DE MONTAGNE 2012

Formulaire d'inscription pour pilote / passager

Pilote

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ Code postal / commune : _____

Club moto : _____ Date de naissance : _____

Membre FAM / FHRM : oui non Membre FMS : oui non

Tél : _____ Fax : _____ Email : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom : _____

Téléphone : _____ portable : _____

** Dossier médical déposé au secrétariat de la FHRM (facultatif) oui non

Passager

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ Code postal / commune : _____

Club moto : _____ Date de naissance : _____

Membre FAM / FHRM : oui non Membre FMS : oui non

Tél : _____ Fax : _____ Email : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom : _____

Téléphone : _____ portable : _____

** Dossier médical déposé au secrétariat de la FHRM (facultatif) oui non

Responsabilité et assurance

Le signataire du présent formulaire court à ses risques et périls.

Les organisateurs rejettent toute responsabilité envers les candidats, pilotes, auxiliaires ou tiers pour tout dommage matériel ou relatif à la personne.

Chaque candidat / pilote est seul responsable de sa sécurité.

Par sa participation à la manifestation, chaque candidat / pilote renonce à toute demande de dommages et intérêts qui pourrait résulter d'un accident survenu aux candidats / pilotes ou auxiliaires lors de la manifestation.

Ceci vaut tant à l'égard de l'organisateur que des différents fonctionnaires.

**Le soussigné / la soussignée confirme qu'il a lu et compris le règlement FHRM 2011 et nouveau le point 28.
(Course)**

Signature : Date : _____ pilote : _____ passager : _____

Inscription auprès de : **Ernst Hegglin**
Straussweg 4
6344 Meierskappel

Date limite d'inscription : Samedi 25 février 2012 (veuillez vous inscrire le plus rapidement possible)

La cotisation FAM / FHRM 2012 doit être réglée avant la fin du mois de mars 2012 !

FRMH VINTAGE CHAMPIONNAT DE MONTAGNE 2012

Formulaire d'inscription pour moto de course / side-car

Remarque : S'il n'est survenu aucun changement par rapport à 2011, possibilité de joindre une copie du formulaire 2011 au formulaire d'inscription. Pour les nouveaux participants, ainsi que pour ceux qui courent sur d'autres véhicules, il convient de remplir les pages 1 et 2 du formulaire d'inscription dans leur intégralité.

Véhicule engagé :

Marque / Constructeur : _____

Type : _____

Cylindrée : _____

Puissance : _____

Alésage : _____

Course : _____

Nombre de cylindres : 4 temps 2 temps

Numéro du moteur : _____ année de fabrication : _____

Numéro du cadre : _____ année de fabrication : _____

Véhicule de remplacement:

Variante 1 ou variante 2

Voir règlement FHRM 2011 point 6 : inscription au championnat

Marque / Constructeur : _____

Type : _____

Cylindrée : _____

Puissance : _____

Alésage : _____

Course : _____

Nombre de cylindres : 4 temps 2 temps

Numéro du moteur : _____ année de fabrication : _____

Numéro du cadre : _____ année de fabrication : _____

Il est impératif de joindre une photo récente du véhicule qui concourt et de celui de remplacement.

Exception : Véhicules identiques à ceux qui ont couru en 2011 et pour la photo se trouve un i.o. sur le formulaire original.

Informations importantes !

Véhicules admis

Sont admis tous les véhicules d'époque, ainsi que les répliques construites avec les matériaux et les pièces utilisées à l'époque à laquelle elles sont censées correspondre selon le « règlement FHRM 2008. »
Elles doivent correspondre aux époques de fabrication mentionnées ci-dessous :

Groupe 1.	Motos de course (avant guerre)	-----	jusqu'à	1949	
Groupe 2.	Motos de course (après guerre)	1950	-----	1976	jusqu'à 400 ccm
Groupe 3.	Motos de course (après guerre)	1950	-----	1976	plus de 400 ccm
Groupe 4.	side-cars de course	-----	jusqu'à	1976	

Equipement des véhicules

L'équipement des véhicules doit être en tout point conforme aux critères définis par le règlement FHRM 2008 .

Equipement de sécurité des pilotes

Le port de l'équipement mentionné ci-dessous est **obligatoire** :

- **casque** Casque intégral à double boucle homologué FMS ECE-R22.05 (pas de casque à mentonnière.
- **combinaison** Cuir ou matière équivalente / combinaison une pièce pour la France
- **gants** Cuir ou matière équivalente
- **protection dorsale** obligatoire (intégrée à la combinaison ou autonome) (**homologué EN - 1621**)
- **bottes** uniquement des bottes moto (exception faite pour les passagers du side car).

Réception des documents administratifs

Les participants sont tenus de prendre réception personnellement des documents administratifs.

Les documents suivants doivent être présentés.

- Permis de conduire
- Reçu d'acquiescement des droits d'inscription pour la manifestation en cours
- Licence
- Copie du formulaire d'inscription
- Confirmation d'inscription délivrée par l'organisateur
- *** Reçu d'acquiescement des droits de participation FAM / FHRM cotisation 2012 (* à présenter sur demande du secrétariat)**

Contrôle technique

- Repose-pieds creux prohibés (couvrir avec un embout ou obturer au moyen d'une vis)
- S'il n'y a pas de pot d'échappement du côté de la chaîne, la présence d'une protection devant la couronne arrière est obligatoire.
- Toute pièce dépassant du bloc moteur (par exemple tendeur de chaîne) doit être recouverte avec un embout plastifié.
- **Pour les épreuves se déroulant en France**, la présence d'un carter spécifique placé sous le moteur et destiné à la récupération de l'huile est obligatoire pour toutes les motos .

Système de points

Les points sont attribués aux 15 premiers.

1. = 25 points	6. = 10 points	11. = 5 points
2. = 20 points	7. = 9 points	12. = 4 points
3. = 16 points	8. = 8 points	13. = 3 points
4. = 13 points	9. = 7 points	14. = 2 points
5. = 11 points	10. = 6 points	15. = 1 point

Manifestations

Les formalités d'enregistrement et de paiement pour chaque manifestation au championnat seront communiquées par le secrétariat en temps utile.

Numéros attribués pour le départ 2012

Chaque concurrent conserve le même numéro pour toutes les manifestations placées sous l'égide de la FHRM. Pour les classes solo il s'agit des numéros 500 et pour les side-cars les numéros 600.

Conditions à remplir pour l'inscription au championnat de montagne vintage FHRM

- Etre membre de la FAM et de la FHRM.
- Chaque cotisation annuelle se monte à FR.50.-- soit FR. 100.-- au total et doit être réglée avant le 31.03.2012. Le reçu de paiement doit être soumis au contrôle de notre secrétariat avant la première course de la saison.
- Présenter une moto ou un side-car répondant au règlement 2008 édicté par la FHRM.
- Un permis valable pour la catégorie dans laquelle le pilote se présente.
- Une des licences mentionnées ci-dessous.

Licence

Licences qui peuvent être souscrites auprès de la FMS pour l'année 2012.

- Licence INTER Vintage à CHF 300.- manifestations internationales
- Licence National Vintage à CHF 150.-

Attention : Nouveau pour l'année 2012 pas de Licence Fun Sport .

Pour souscrire une licence, il est nécessaire d'être membre de la FMS. Coût pour les membres de la FHRM CHF 55.--

Les demandes de licence peuvent être imprimées sur la page internet de la FMS
www.swissmoto.org (licences)

Pour toutes les questions relatives aux licences ou à l'affiliation FAM-FHRM, FMS prendre contact avec Christine Jaun (secrétariat de la FHRM).

Assurance

Il est conseillé de souscrire une assurance journalière (aux frais du concurrent). Celle proposée pour les titulaires de la licence par la Zürichoise (Zürich Versicherung) semble très intéressante et couvre les prestations suivantes.

- a) Forfait journalier de CHF 50.- par jour, à compter du 31 ème jour pour une prime de CHF 360.- p.a.
- b) Forfait journalier de CHF 80.- par jour, à compter du 31 ème jour pour une prime de CHF 575.- p.a.

Validité 720 jours, après un délai d'attente de 30 jours.

Chaque pilote peut assurer le risque de forfait journalier auprès de la compagnie d'assurance de son choix.
En résumé : Il incombe à chaque concurrent motocycliste de veiller à souscrire les assurances nécessaires.

Pour toute question, les membres de la FHRM peuvent s'adresser à leur conseiller particulier ou au spécialiste des questions d'assurance de la Zürichoise (Zürich Versicherung) **Erich Kammer**, tél. **032 624 91 69**, à Soleure (Solothurn).

Abréviations :	FHRM Freunde Historischer Renn Motorräder	www.fhrm.ch
	FMS Fédération Moto Suisse	www.swissmoto.org
	UEM Union Européenne de motocyclisme	www.uem-online.org
	FIM Fédération internationale de motocyclisme	www.fim.ch
	DMSB Deutscher Motor Sport Bund	www.dmsb.de

FHRM- membres du comité directeur

Président de la FHRM jusqu'à FAM GV 2012	Hanspeter Hotz Unterdorfstrasse 25 3427 Utzensdorf	Tel. / Fax 032 665 39 61 Portable 079 206 10 71 E-Mail : hanspeter.hotz@bluewin.ch
Secrétariat de la FHRM	Christine Jaun Lohwisstrasse 50 8123 Ebmatingen	Portable 079 584 60 07 E-Mail kbc@bluewin.ch
Président FHRM ad interim Février 2012 jusqu'à Mars 2013 FHRM Internet , PR , Marketing	Peter Hochuli Neu-Bern 16 4658 Däniken	Tel. 062 291 13 75 Portable 079 535 60 90 E-Mail phochuli@bluewin.ch
Commission de course :	GarageKarl Bader Studbachstr.25 8340 Hinwil	Tel / Fax 044 984 30 80 Mobile 079 419 52 01 E-Mail carls-classicshop@bluewin.ch
	Ernst Hegglin Straussweg 4 6344 Meierskappel	Tel. 041 / 790 00 92 Portable 077 / 444 06 66 E-Mail guru@bluewin.ch
	Marcel Baschung Taubenrainweg 11 4704 Niederbipp	Tel/ Fax 032 633 24 23 Portable 079 251 34 85 E-Mail condor1929@rocketmail.com